

COMMISSION
TRANSITION ÉCOLOGIQUE

CLEANTECH EN FRANCE

1^{er} semestre 2023



En partenariat avec :



Sommaire

Éditorial PAGE 3

Grand témoin PAGE 4

Bilan 1^{er} semestre 2023 PAGE 5

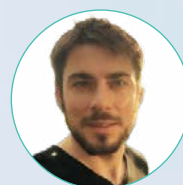
ÉDITORIAL



Marc Romano

Managing Director Impact
Private Equity, Mirova

**Membre de la Commission Transition
Écologique de France Invest**



Emmanuel Charon

Directeur d'investissement chez
Citystar - SOBK

**Membre de la Commission Transition
Écologique de France Invest**



Malgré l'incertitude liée au resserrement des taux, le premier semestre 2023 a confirmé le dynamisme des levées de fonds consacrées à la transition écologique. Dans la continuité des années précédentes, l'investissement est porté par un écosystème économique et juridique incitatif qui devrait continuer d'être favorable aux jeunes pousses au second semestre.

Les investissements en faveur de la transition écologique ont été exceptionnellement dynamiques en ce début d'année 2023. Alors que le record du meilleur premier semestre avait été battu en 2022 avec 1,9 Md€ investis, il vient de l'être à nouveau avec 2 Md€ ce semestre ! Une résilience particulièrement saisissante dans le contexte incertain que connaît actuellement le capital-investissement en France.

Cette bonne santé s'explique notamment par la montée en puissance des critères extra-financiers dans les fonds qui contribuent à orienter les investisseurs vers des projets à impact positif. La promesse de co-financements publics (REPowerEU, France2030) pour l'indépendance énergétique et la soutenabilité joue aussi un rôle important en réduisant les risques pour les investisseurs.

DES ÉNERGIES RENOUVELABLES RENTABLES

Les énergies renouvelables ont connu un essor de l'investissement ce semestre. Cette tendance est notamment due à l'évolution des prix sur le marché de l'électricité à terme : de 50 €/MWh au 1^{er} semestre 2021, le prix est monté à 1 000 €/MWh au 3^e trimestre 2022 - au cœur de la crise énergétique - et oscille actuellement entre 150 et 200 €/MWh. Il reste donc trois à quatre fois plus élevé qu'il y a deux ans. Une situation qui bénéficie aux nouveaux projets et aux centrales dont les contrats de vente sont arrivés à échéance et peuvent être renégociés. Par ailleurs, la filière semble opérationnellement plus mature et de nouveaux secteurs comme l'agrivoltaïsme se développent.

Du côté du financement des opérations, la hausse des intérêts bancaires - l'Euribor 3 mois est passé de -0,2 % à +3,6 % en un an - ne semble pas ralentir le développement des énergies renouvelables, qui ont pourtant particulièrement recours à la dette pour leur financement. Les fonds propres des opérations semblent quant à eux plus faciles à rassembler auprès d'investisseurs, comme en témoigne l'incroyable explosion

du financement participatif : il a progressé de 75 % en un an, passant de 184 M€ en 2021 à 324 M€ collectés en 2022. Il faudra cependant attacher une attention particulière au dénouement de certaines opérations dont les plans d'affaires sont basés sur un refinancement à moindre coût dans 4 ou 5 ans.

L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE EN 2^e POSITION

L'efficacité énergétique est le second secteur à monter sur le podium des investissements en termes de montants investis. Ce succès s'explique d'abord par la forte augmentation des prix de l'énergie en 2022 qui donne aux acteurs une incitation économique plus forte à se pencher sur l'efficacité énergétique de leurs locaux.

Ce choc externe s'ajoute également au décret tertiaire adopté en 2019 qui impose des réductions de 40 % de l'énergie finale consommée dès 2030 pour les locaux ayant des surfaces d'exploitation supérieures à 1000 m². PME et start-up ont donc pu lever des fonds afin de développer des offres combinant IoT, software data et bureau d'études pour répondre à ces besoins.

Dans le contexte macro-économique actuel, le capital-investissement dans la transition écologique bénéficie d'une situation d'exception. Ce secteur accueille des entreprises disposant de solutions environnementales innovantes ayant un impact positif sur le changement climatique. Or le développement de ces entreprises bénéficie des mécanismes législatifs et réglementaires de soutien mis en place par les pouvoirs publics comme la dernière loi industrie verte annoncée par le gouvernement et des comportements microéconomiques favorables des clients/consommateurs qui l'emportent sur la tendance du cycle économique.

Ces éléments devraient permettre au secteur de la transition écologique de continuer à connaître une dynamique de levée de fonds favorable au second semestre 2023.

GRAND TÉMOIN



Christophe Béchu

Ministre de la Transition écologique
et de la Cohésion des territoires de France

En avant-garde de la lutte contre le dérèglement climatique, conformément aux engagements du président de la République, notre pays est le premier à s'être doté, depuis maintenant un an, d'une architecture gouvernementale spécifique pour planifier l'accélération de notre transition écologique.

C'est une nécessité, tant les changements systémiques que nous avons à conduire pour tenir nos engagements, le « Fit for 55 », et l'objectif de neutralité carbone en 2050, notamment, concernent tous les secteurs, et doivent être menés plus rapidement, de façon coordonnée.

Accélérer la transition écologique demande une impulsion et une organisation politique à la hauteur des enjeux, c'est ce que nous mettons en œuvre, sans pour autant céder au piège d'une démarche verticale. Car dans tous les domaines, c'est seulement en associant l'ensemble des acteurs concernés à la planification que nous pouvons la réussir : cela permet de s'assurer de la mobilisation de chacun, et de déployer les solutions les plus efficaces, les plus justes, et les plus adaptées aux réalités du terrain.

Cette méthode, nous la portons en particulier avec les acteurs du secteur économique, avec les parlementaires, et bien sûr avec les élus locaux. C'est en effet notre conviction : nous ne pouvons mener à bien la transition écologique que par, et pour les territoires, en adaptant les politiques publiques au plus près de leurs spécificités et des besoins de nos concitoyens.

Se pose naturellement la question du financement de ces chantiers d'ampleur, comme la rénovation énergétique du bâti, privé et public, ou encore la décarbonation des transports, je pense notamment au secteur de l'aéronautique : l'engagement public est indispensable, mais il ne saurait suffire



à lui seul à répondre aux besoins. Il doit permettre de faire levier, et d'orienter le financement privé, au service de notre trajectoire commune de transition écologique, afin qu'elle soit massive, complète (c'est-à-dire qui prenne en compte les enjeux environnementaux au sens large, et pas seulement l'atténuation de notre empreinte carbone) et qu'elle puisse s'appuyer sur des innovations de rupture, indispensables, mais coûteuses à développer.

Investir au service de la transition écologique suppose de pouvoir prévoir, de pouvoir se projeter dans l'avenir : c'est la vertu de notre planification que de fixer un cap clair et lisible, pour tous les acteurs, sur les chantiers que nous menons sur le long terme. Cela suppose également de développer de nouvelles façons d'associer le financement privé et public. Nous avons ainsi, par exemple, le mois dernier, ouvert la possibilité de recourir au tiers-financement pour les travaux de rénovation énergétique du bâti public.

Et cela suppose enfin, que l'État crée les conditions favorables à l'essor des Cleantech, à la fois sur le plan du soutien économique et de l'allègement réglementaire, afin que ces technologies innovantes et indispensables, soient en priorité françaises, et développées sur notre territoire. Pour que notre transition écologique soit une transition conduite souverainement.

Le baromètre des investissements dans les Cleantech, à cet égard, est un outil particulièrement précieux, pour mesurer la santé du secteur, son dynamisme et son attractivité. Pour évaluer, en somme, l'engagement du monde économique et de la finance, au service de la transition écologique, un engagement crucial, pour que l'on puisse s'assurer un avenir et une prospérité durables.



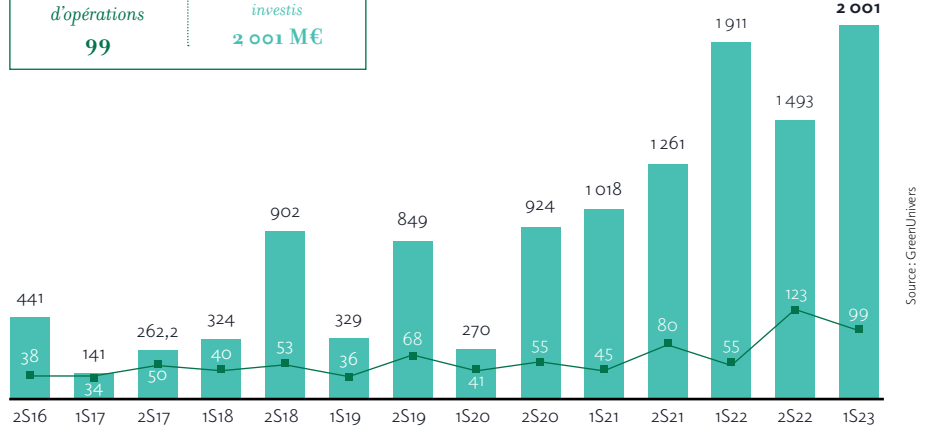
1^{er} SEMESTRE 2023

Évolution des investissements dans la transition écologique

Au premier semestre 2023, **99 levées de fonds** ont été réalisées en capital innovation et capital développement dans le secteur de la transition écologique en France pour un montant global de **2 milliards d'euros sur 95 opérations** (4 montants ne sont pas connus).

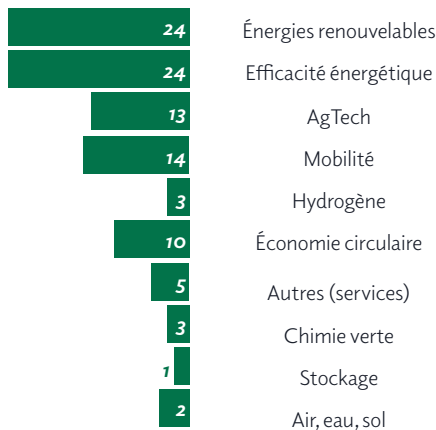
TOTAL S1 2023
 Nombre d'opérations : **99**
 Montants investis : **2 001 M€**

■ Montants investis (millions d'euros)
 ■ Nombre d'opérations

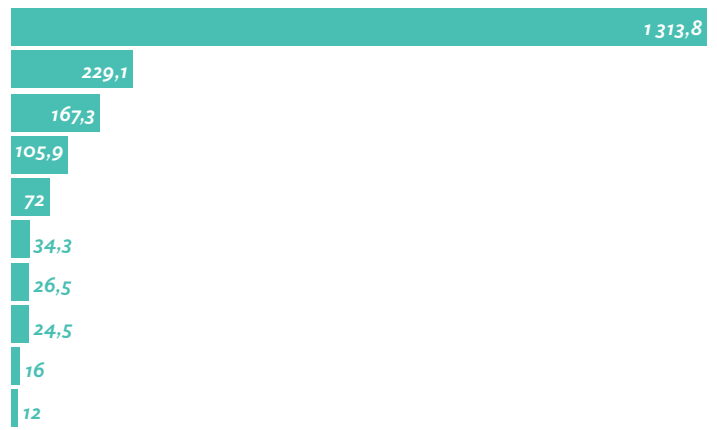


Investissements par secteur

Nombre d'opérations

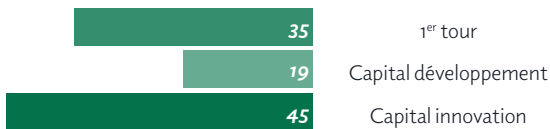


Montants investis (millions d'euros)

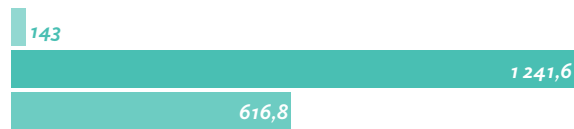


Investissements par stade de maturité

Nombre d'opérations



Montants investis (millions d'euros)



Top 3 des opérations

Entreprise	Secteur	Montant levé auprès des fonds	Investisseurs
Amarenco	Énergies renouvelables	300 M€	Arjun Infrastructure Partners
Neoen	Énergies renouvelables	260 M€ sur un total de 750 M€ levés	Impala
Qair	Énergies renouvelables	Confidentiel	Bpifrance Investissement, RGreen, DIF Capital Partners

EY | Building a better working world

La raison d'être d'EY est de participer à la construction d'un monde plus équilibré, en créant de la valeur sur le long terme pour nos clients, nos collaborateurs et pour la société, et en renforçant la confiance dans les marchés financiers.

Expertes dans le traitement des données et des nouvelles technologies, les équipes EY, présentes dans plus de 150 pays, contribuent à créer les conditions de la confiance dans l'économie et répondent aux enjeux de croissance, de transformation et de gestion des activités de nos clients.

Fortes de compétences en audit, consulting, droit, stratégie, fiscalité et transactions, les équipes EY sont en mesure de décrypter les complexités du monde d'aujourd'hui, de poser les bonnes questions et d'y apporter des réponses pertinentes.

EY désigne l'organisation mondiale et peut faire référence à l'un ou plusieurs des membres d'Ernst & Young Global Limited, dont chacun représente une entité juridique distincte. Ernst & Young Global Limited, société britannique à responsabilité limitée par garantie, ne fournit pas de prestations aux clients. Les informations sur la manière dont EY collecte et utilise les données personnelles, ainsi que sur les droits des personnes concernées au titre de la législation en matière de protection des données sont disponibles sur ey.com/privacy. Les cabinets membres d'EY ne pratiquent pas d'activité juridique lorsque les lois locales l'interdisent. Pour plus d'informations sur notre organisation, veuillez vous rendre sur notre site ey.com.

© 2023 EY & Associés.
Tous droits réservés.

Studio BMC France - 2305BMC088

SCORE N° 2023-XXX
ED NONE

Document imprimé conformément à l'engagement d'EY de réduire son empreinte sur l'environnement.

Cette publication a valeur d'information générale et ne saurait se substituer à un conseil professionnel en matière comptable, fiscale ou autre. Pour toute question spécifique, vous devez vous adresser à vos conseillers.

ey.com/fr

À propos de GreenUnivers

Fondé en 2008, GreenUnivers est le média leader de l'information économique et financière sur les cleantech en France. Sa rédaction spécialisée publie chaque jour des articles et analyses sur les entreprises et marchés des différents secteurs : énergies renouvelables, efficacité énergétique, écomobilité, etc. GreenUnivers réalise des études annuelles : « Panorama des cleantech en France », « Baromètre du crowdfunding Energies renouvelables ». Il publie aussi le Baromètre des levées de fonds pour la Commission Transition Écologique de France Invest, en partenariat avec Ernst & Young Advisory, et organise des conférences pour les professionnels.

Plus d'informations : www.greenunivers.com

Commission Transition Écologique de France Invest

France Invest a créé la Commission Transition Écologique pour fédérer la part croissante de ses membres actifs dans les cleantech et pour promouvoir les éco-industries en France et à l'étranger.

Membres de la Commission Transition Écologique de France Invest : ADEME, Apicap, Ardian France, Ashurst, Azulis Capital, Bpifrance Investissement, Demeter Investment Managers, Edmond de Rothschild Private Equity, Eight Advisory, Eurazeo, EY Strategy & Transactions (SaT), GreenUnivers, Infravia Capital Partners, MBO & Co, Merieux Equity Partners, Procadres International, Racine Avocats, Raise, RGreen Invest Sas, Sofinnova Partners, Starquest, Supernova Invest, Swen Capital Partners, Tikehau Capital, Tilt Capital Partners.

Pour tout renseignement sur la Commission Transition Écologique de France Invest :

Franck Duquenoy, f.duquenoy@franceinvest.eu

Méthodologie

Les données présentées dans ce baromètre sont basées sur les informations recensées auprès des entreprises et des investisseurs par GreenUnivers, complétées des données et analyses issues de la méthodologie EY et réalisées par Ernst & Young Advisory. EY désigne les membres d'Ernst & Young Global Limited, dont chacun est une entité juridique distincte. Ernst & Young Global Limited, société britannique à responsabilité limitée par garantie, ne fournit pas de prestations aux clients. EY est une marque déposée au niveau mondial.